

## Éditorial

Chers lecteurs,

Déjà plus de quatre semaines de confinement et nous tenons à souligner la volonté commune de maintenir le service public et d'avancer, malgré la crise, dans nos projets et nos actions.

Un grand merci au Préfet ainsi qu'à la Région et au Département du Calvados qui accompagnent au quotidien les communautés de communes et les communes.

Nous apprécions particulièrement l'effort de chacun pour permettre les contacts et les liens réguliers. Les habitudes et les méthodes de travail changent, aujourd'hui les réunions organisées en visio-conférences sont devenues la norme.

Parmi les décisions fortes rendues nécessaires par l'urgence citons l'exemple du nouveau dispositif lancé par la Région et les EPCI Normands. Baptisé « Impulsion Relance Normandie », il doit permettre aux acteurs économi-

ques locaux de bénéficier d'une subvention financée à la fois par la Région et les communautés de communes. Cette subvention viendra compléter le dispositif mis en place par l'État et répondre, nous l'espérons, aux besoins de nos entreprises.

Toute notre équipe travaille à votre disposition pour assurer la continuité de services et pour vous tenir informés des évolutions de la situation actuelle. Elle s'engage d'ores et déjà vers le nouveau défi qu'il nous faudra relever : organiser la reprise afin qu'elle soit la plus réussie possible.



**Paul CHANDELIER,**  
Président



**Roselyne BROUSSE,**  
Directrice Général  
des Services



Communauté de communes  
**Cingal - Suisse Normande**

**Maison de Services** Le Hom

Urgences administratives : 06 21 78 87 69

Urgences Techniques : 06 77 80 21 25

Service minimum d'accueil d'enfants prioritaires : 06 76 74 00 36

Par mail : [cdc@cingal-suisse-normande.fr](mailto:cdc@cingal-suisse-normande.fr) -

Via le formulaire sur notre site : [www.suisse-normande.com](http://www.suisse-normande.com)

# csinfos

Continuité de services  
de la communauté de communes



## Les vacances à l'accueil de loisirs pour les enfants prioritaires

Le service minimum pour les accueils de loisirs assuré par nos partenaires que sont la Ligue de l'enseignement et l'UFCV, se passe bien. Entre activité jardinage, confection de masques, observation de la faune et de la flore avec le retour du printemps, les enfants accueillis profitent de cette parenthèse qui leur est accordée pendant cette période de confinement.

## Suspension et report des autorisations d'urbanisme

Une nouvelle ordonnance spécifique à l'urbanisme a été prise par le gouvernement pour permettre une reprise plus rapide de la construction en sortie de crise. Elle porte sur l'évolution des délais concernant les recours et l'instruction des autorisations d'urbanisme et supprime le mois supplémentaire octroyé pour l'instruction. Ainsi, les délais de recours et les délais d'instruction courent ou recommenceront à courir non plus le 24 juin mais le 24 mai (si l'état d'urgence est maintenu à cette date).

## Solidaire avec nos voisins

### Initiatives des communes

#### THURY-HARCOURT - LE HOM Citons 3 nouvelles actions de solidarité

Par arrêté préfectoral du 14 avril à la demande de la commune le marché alimentaire est réouvert depuis le mardi 21 avril.

Depuis le 15 avril, des agents, élus et bénévoles de la commune ont engagé la fabrication de masques en tissu dans la perspective de l'accompagnement du futur déconfinement.

Le CCAS de la commune va transformer les aides aux cantines (ces dernières étant fermées) en aides directes aux familles pour les accompagner dans la prise en charge des repas.



Confection de masques à Thury-Harcourt - Le Hom

**BOULON**  
**Une nouvelle action et un appel à solidarité :** Les ateliers de confection de masques fonctionnent. Toutefois, la commune est encore à la recherche de couturières ou couturiers, ainsi que de machines à coudre !



### Le centre de loisirs à la maison !

En cette période de confinement vos enfants ne peuvent pas aller au centre de loisirs. C'est donc l'accueil de loisirs qui s'invite à la maison ! Une sélection d'activités variées pour vous amuser, rire, bricoler, cuisiner en famille est mise à votre disposition sur le site internet de la CAF [www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr) rubrique actualités « mes vacances à la maison ». L'un de nos partenaires, la Ligue de l'enseignement Normandie, en fait de même en vous proposant une illustration qui explique le coronavirus aux enfants.

<https://laliguenormandie.org/le-coronavirus-explique-aux-enfants/>

## Soutenir nos producteurs et manger local

### Sophie d'Hoine : maraîchère à Cintheaux

Comment vivez-vous le confinement ?  
La difficulté a été de s'organiser, les restaurateurs et marchés représentant la majeure partie de mes débouchés. Cependant j'ai surtout vécu un enfer moral avant que les plants maraîchers ne soient considérés comme produits de première nécessité, ne sachant pas si j'allais pouvoir installer mes futures productions pour la pleine saison.



Comment vous êtes-vous adaptée à cette situation ?  
Nous vivons de beaux moments de solidarité avec le voisinage. Plusieurs de mes clients restaurateurs, désœuvrés par la crise sanitaire, viennent également me donner un coup de main aux champs. Les magasins de producteur qui commercialisent nos produits fonctionnent bien, nous ouvrons le chalet à Cintheaux (lieu-dit Daumesnil) 6 jours sur 7 et je livre sur Falaise le mardi.

Que ferez-vous une fois le confinement terminé ?  
Je souhaite installer un distributeur automatique pour que mes clients puissent accéder à nos produits quand ils le souhaitent car aujourd'hui la vente en direct me prend énormément de temps. Je réponds régulièrement à des messages à minuit pour une livraison à 14h !

Retrouvez ici les produits de Sophie :  
<https://annuaire.normandie-rollon.fr/les-bons-legumes-de-sophie>

### Vos producteurs sur les marchés

- Thury-Harcourt - Le Hom  
Mardi matin  
Place du Général de Gaulle
- Bretteville-sur-Laize  
Jeudi matin  
Place de la Mairie
- Trois-Monts  
Jeudi de 16h à 19h  
Place de la Mairie



### Retrouvez les produits de vos producteurs ici !

La plateforme régionale soutenant les producteurs locaux a été fortement alimentée depuis sa publication la semaine dernière ! Vous souhaitez vous approvisionner en produits locaux ? Retrouvez les producteurs situés à côté de chez vous :

[www.normandie-rollon.fr](http://www.normandie-rollon.fr)

## Soutien aux entreprises

### Impulsion Relance Normandie

La Communauté de communes Cingal-Suisse Normande avec les EPCI normands, et la Région Normandie lancent un nouveau dispositif pour soutenir l'économie régionale mise à mal par la crise du Covid-19.

Il s'agit d'un dispositif complémentaire au Fonds national de solidarité État-Régions (FNS). Baptisé « Impulsion Relance Normandie », il permettra aux acteurs économiques locaux qui ne peuvent prétendre à une aide du FNS

[deveco@cingal-suisse-normande.fr](mailto:deveco@cingal-suisse-normande.fr)

(TPE, commerçants, artisans et autres indépendants de 0 à 2 salariés) de bénéficier d'une subvention d'un montant de 1 000 ou de 1 500 euros, financée à hauteur de 40% par la Région et de 60% par la communauté de communes.

La communauté de communes adressera dans les prochains jours un courrier à l'ensemble des entreprises du Cingal-Suisse Normande pour initier un collectif de relance et rappeler l'ensemble des dispositifs à disposition des entreprises.

### Vague 2 du Fonds de Solidarité pour les TPE et les indépendants normands

Vous avez bénéficié de l'aide forfaitaire de la vague 1 du fonds de solidarité accordée par la DGFiP ? Vous employez au 1<sup>er</sup> mars 2020 au moins un salarié en CDD ou CDI ? Vous avez subi un refus de prêt bancaire ? Vous risquez la cessation

de paiement imminente ?

Rendez-vous dès le 15 avril, sur la plateforme régionale du Fonds de Solidarité pour effectuer votre demande :

<https://urlz.fr/crAO>



### Une aide exceptionnelle

#### ☑ POUR LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Le Conseil de la Protection sociale des Travailleurs Indépendants a mis en place une aide financière exceptionnelle plafonnée à 1250 € et nette d'impôts et de cotisations sociales. Cette aide sera attribuée de manière automatique (sans faire de demande) avant la fin avril. Elle est modulable en fonction des cotisations au RCI (régime complémentaire des indépendants) dans la limite de 1250 euros.

#### ☑ POUR LES PARTICULIERS EMPLOYEURS

Les particuliers employeurs face à la crise sanitaire ont la possibilité de retirer des masques en pharmacie (message porté aux bénéficiaires via le réseau des Urssaf).

Plateforme téléphonique URSSAF : 3957



### La chambre des métiers soutien les artisans

La chambre des métiers a développé une carte interactive de géolocalisation des entreprises artisanales ouvertes en période de confinement, mise à jour automatiquement :

<https://urlz.fr/cu2J>

# csinfos

Continuité de services  
de la communauté de communes

### Développement économique : la commercialisation continue !

La tranche 2 de la ZAC du Cingal à Bretteville-sur-Laize sera bien engagée cette année. La réalisation des travaux d'aménagement est prévue pour la fin d'année pour une installation des entreprises dès janvier 2021. Déjà 4 entreprises ont posé une option sur des terrains à construire. Pendant la période de sécurité sanitaire, les échanges avec les entreprises intéressées sont maintenus. N'hésitez pas à contacter les services de l'intercommunalité pour faire part de votre intérêt !

**02 31 79 61 61**

[s.delaloy@cingal-suisse-normande.fr](mailto:s.delaloy@cingal-suisse-normande.fr)



à noter !



pôle emploi

### Des formations à distance proposées par Pôle emploi

150 nouvelles formations à distance avec un appui pédagogique, totalement gratuites et rémunérées sont proposées par Pôle emploi aux demandeurs d'emploi. Pôle emploi vérifie auprès de l'employeur le respect des consignes sanitaires et les besoins et propose une présélection des candidats si besoin. Le candidat bénéficie d'un apprentissage à distance à domicile et peut acquérir des gestes professionnels pendant un stage en entreprise pouvant se dérouler plus tard, lorsque l'activité sera redevenue normale.

Catalogue disponible sur :

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

et lien vers la plateforme de formation :  
<https://mobilisationemploi.gouv.fr/#/accueil>

# Le petit guide du confiné durable

*Le développement durable dans mon quotidien*

**SPECIAL**  
Coronavirus  
**COVID-19**



## La maison du confiné... en transition énergétique



Passer du temps à la maison peut donner des envies de travaux ! L'occasion d'envisager d'autres manières de faire, plus économes, moins impactantes...

### Vos futurs travaux en éco matériaux ?

Et si vous utilisiez pour vos futurs travaux des éco matériaux locaux ? La communauté de communes est engagée dans une démarche de soutien à la filière paille pour créer une filière économique locale pour isoler les bâtiments.

Il existe de nombreuses possibilités de faire vivre des entreprises locales en utilisant des matériaux sains... Pour en savoir plus, contacter l'ARPE (Association Régionale pour la Promotion de l'écoconstruction).

**François Glaizot : 06 75 62 87 94** (le temps du confinement)  
[francois.glaizot@arpe-normandie.com](mailto:francois.glaizot@arpe-normandie.com)

## Le MOOC durable de la semaine



Vous avez un peu plus de temps pour vous que d'ordinaire ? Pourquoi ne pas suivre une formation à distance, gratuite et certifiante. Découvrez ici la formation de la semaine.

### MOOC Rénovation énergétique Performante

Envie d'acquérir des connaissances de qualité sur la réhabilitation énergétique du bâtiment grâce à des vidéos de cours, des quizz, un forum, etc. Le tout conçu par une équipe d'experts, en ligne et gratuitement depuis chez vous ?

La nouvelle session du MOOC Rénovation Performante prolonge ses inscriptions jusqu'au 28 avril. D'une durée de 1h30 à 3 h par semaine, hébergée sur la plateforme nationale « MOOC bâtiment durable » :

<https://www.mooc-batiment-durable.fr/>

## Confiné, mais... au jardin !



Quelques-uns ont la chance de profiter d'un petit coin de jardin pendant leur confinement... L'occasion de questionner nos pratiques et pourquoi pas de donner un petit coup de main à notre environnement.

### Sauvons nos insectes : semons des mellifères !

Des quoi ? Les mellifères désignent les plantes qui produisent beaucoup de nectar et/ou du pollen. Certaines sont également à l'origine du miellat. Ces éléments représentent la base de l'alimentation pour de nombreux insectes. Semer des plantes mellifères c'est donc favoriser la biodiversité ! En ville ou à la campagne, tout le monde peut le faire ! Semées dans des pots, elles agrémenteront terrasses et balcons. Les mellifères sont nombreuses et on en trouve pour toutes les saisons ! Centaurées, cosmos, phacélies... quelles plantes choisirez-vous ?



### Frelon asiatique : pas de pièges !

Le printemps est là et les frelons asiatiques feront bientôt leur retour ! Cette année encore, le plan de lutte collective se déploie dans le Calvados. Vous allez peut-être bientôt découvrir des nids primaires. Bien qu'il n'y ait pas de prise en charge financière pour les destructions, chaque nid repéré doit être détruit. À compter du mois de juillet, la destruction des nids secondaires sera prise en charge en partie par le Conseil Départemental du Calvados. D'ici là, la FREDON le répète : ne piègez pas de façon systématique dans les jardins ! Seuls les piégeages autour des ruches sont tolérés pour la protection des abeilles.

[www.frelonasiatique14.fr](http://www.frelonasiatique14.fr)